

UN NOUVEAU CHAPITRE CULTUREL POUR MÉRIGNAC AVEC LE PIN GALANT ET S-PASS TSE

À compter de juillet 2025, la Ville de Mérignac confie, dans le cadre du renouvellement de la délégation de service public, l'exploitation du Pin Galant à S-PASS TSE, acteur majeur de la gestion d'équipements culturels et événementiels en France. Cette collaboration, marque le début d'un projet commun, pensé pour renforcer l'attractivité culturelle et économique de la Ville de Mérignac. Son but : confirmer l'identité du Pin Galant comme scène artistique de référence dans la Métropole bordelaise.

UN PROJET COMMUN POUR VALORISER LE PIN GALANT

Situé à Mérignac, au cœur de la Métropole bordelaise, le Pin Galant entame une nouvelle étape de son histoire en intégrant le réseau porté par le groupe S-PASS TSE, avec un début d'exploitation prévu en juillet. Depuis son inauguration en 1989, cette salle, qui peut accueillir jusqu'à 1 410 spectateurs, a su s'imposer comme un acteur majeur de l'attractivité culturelle et économique de la région Nouvelle-Aquitaine. Cette collaboration entre la Ville et le groupe marque une volonté commune : renforcer l'ambition artistique et événementielle du lieu, tout en veillant à son ancrage local et à sa proximité avec le public. L'équipe en place est maintenue et intégrée dans le réseau S-PASS TSE, avec un accompagnement dédié pour garantir une transition harmonieuse et respectueuse des savoir-faire locaux.

Afin de conserver tous les emplois à Mérignac et de maintenir une proximité avec l'ensemble des acteurs culturels du territoire, la constitution d'une Société en Nom Collectif **SNC Le Pin Galant** est créée. L'intégralité de son capital est détenu par le groupe S-PASS et son siège social sera domicilié au Pin Galant.

En parallèle, un important projet d'investissement s'apprête à être déployé. Ce financement de près de 1,3 millions d'euros a pour vocation de moderniser l'équipement, et témoigne de la volonté de renforcer l'attractivité de la salle pour les années à venir. Le Pin Galant sera équipé d'un nouveau système de sonorisation, d'équipements scéniques et d'éclairages LED.

« Le Pin Galant s'inscrira pleinement dans la politique RSE de S-PASS TSE d'allier qualité, responsabilité sociétale et engagement territorial, et pourra s'adosser sur une double certification ISO 9001 et ISO 20121. L'approche RSE du groupe repose sur trois axes :

- *Environnemental : réduction des déchets, maîtrise énergétique, biodiversité.*
- *Sociétal : accessibilité renforcée, engagement auprès des publics éloignés.*
- *Économique : retombées locales, implication des entreprises du territoire.*

Dès le démarrage de l'exploitation, nous voulons faire du Pin Galant un modèle d'engagement artistique, social et environnemental. »

- Olivier Martin, directeur général de S-PASS TSE

UNE PROGRAMMATION DYNAMIQUE AU SERVICE DES MÉRIGNACAIS

Pour rendre la culture plus accessible, une nouvelle politique tarifaire plus inclusive est imaginée : l'abonnement sera désormais accessible dès 3 spectacles, contre 5 auparavant, des places à 15€ seront proposées en dernière minute, ainsi qu'aux publics éloignés de l'emploi, les scolaires bénéficieront d'un tarif unique à 10€. La nouvelle programmation du Pin Galant s'articulera autour de 3 volets complémentaires : culture, économie et médiation culturelle.

Culture

Plus d'une centaine de spectacles seront programmés annuellement, mêlant théâtre, musique (classique et variété), opéras, danse, cirque, magie et humour.

Économie

Pour participer à la dynamique de développement local, plus de 150 jours d'occupation à vocation économiques prendront place, des rencontres professionnelles ou des initiatives impliquant les collectivités et les réseaux locaux.

Médiation et animation culturelle

Ce volet sera placé au cœur de la nouvelle programmation du Pin Galant.

Pour les jeunes publics, un parcours « École du spectateur » sera mis en place, incluant visite de la salle, spectacle, rencontre avec les artistes, ateliers de pratique artistique, livret pédagogique, et restitution. Un temps fort type festival jeunesse prendra place pour faire découvrir la culture aux jeunes. Un tarif « Le Théâtre ça se partage » rendra les séances scolaires accessibles au grand public, favorisant les rencontres intergénérationnelles.

Des artistes seront accueillis en résidence, et des bords de scène permettront des échanges exclusifs avec les compagnies et artistes programmés et des ateliers permettront de découvrir la pratique artistique. De plus, le hall s'ouvrira aux artistes locaux à travers des expositions régulières.

Des actions « Hors les murs » seront proposées sous formes de « pack » incluant transports et spectacles pour partir par exemple à la découverte du festival d'Avignon.

Enfin, pour impliquer les spectateurs dans la vie de la salle sur des sujets de programmation, de fonctionnalités ou d'aspirations, un comité des usagers sera créé. Le lien avec le public se prolonge grâce aux Journées du Patrimoine et à la présentation de la saison, moment fort de l'année.

« Ce nouveau programme marque une étape importante pour Mérignac. Il témoigne d'une volonté forte de renouveler les liens avec tous les publics, dans leur diversité, à travers une programmation accessible, des tarifs adaptés et une attention particulière au jeune public. Il ouvre une réflexion plus large sur la dynamique de proximité en explorant des formats hors les murs pour aller à la rencontre des habitants, là où ils vivent. »

- Vanessa FERGEAU, Adjointe à la Culture, ville de Mérignac

UN DIALOGUE PERMANENT GRÂCE À LA MISE EN PLACE DE PLUSIEURS COMITÉS DE SUIVI

La Ville restera fortement impliquée dans le suivi du service public avec la mise en place de 4 **comités de suivi et de concertation** incluant des élus et des usagers. Ces instances offriront plus d'espaces de dialogue avec l'exploitant qu'il n'en existe aujourd'hui.

4 organes de suivi et de contrôle seront mis en place :

- **comité de suivi global de la DSP** avec 3 réunions par an, composé 9 élus municipaux, avec le même pluralisme que celui qui a fondé la composition actuelle du CA de MGE.

Ce comité a pour objet de permettre à la Personne Publique de s'assurer que les objectifs de service public attendus de cet équipement culturel soient bien réalisés, d'avoir un suivi régulier de l'exploitation financière, la connaissance des actions réalisées sur la maintenance bâtementaire, la réalisation des investissements qui figurent dans l'offre et enfin d'avoir un suivi des actions engagées dans le cadre du projet RSE.

Trois réunions prévues : Début juillet pour présenter la programmation à venir et les projets de médiations proposés ; 2ème quinzaine d'octobre : pour la présentation du rapport d'activités annuel ; 1^{ère} quinzaine de février pour le bilan de l'année en cours, la préparation de la programmation et des actions de médiation pour la prochaine saison)

- **comité de suivi de concertation culturelle** avec au moins 3 réunions par an.

Le Comité de concertation culturelle est compétent pour permettre une cohérence et une résonance entre la programmation du Pin Galant et le projet culturel de la Ville-

- **comité de suivi des investissements sur le bâtiment** avec 2 réunions par an.

Le comité a notamment pour objet d'assurer le suivi de la gestion patrimoniale de la concession en matière d'entretien, de maintenance du bâtiment et de suivi des investissements.

- **comité des usagers**

Ce comité a pour objectif de permettre aux spectateurs un espace de dialogue, de propositions par l'exploitant, et ainsi participer à la vie de l'équipement. L'ambition est de proposer une programmation à la fois exigeante artistiquement tout en étant hospitalière et en proximité. Chaque année deux enquêtes de satisfaction seront menées.

S-PASS TSE, ACTEUR MAJEUR DE LA MÉDIATION CULTURELLE

Plus qu'un exploitant de salle, S-PASS TSE joue un rôle prégnant dans la médiation culturelle : le groupe profite d'un savoir-faire qu'il décline à l'ensemble de son réseau, petites comme grandes salles. Un ADN dont il compte enrichir le Pin Galant.

Par exemple, au Zénith de Rouen, des élèves de primaire et de collège participent au programme "Les Secrets de l'Orchestre", des ateliers musicaux dédiés à la découverte de la musique classique. Ces huit rendez-vous mensuels intègrent la découverte des instruments, l'apprentissage de chansons et l'échange avec des musiciens ; les élèves se produiront en juin aux côtés d'un orchestre symphonique.

S-PASS TSE, partenaire du divertissement au service des territoires

S-PASS TSE est un acteur majeur de la gestion et de l'animation d'équipements culturels, sportifs et événementiels en France. Avec 22 établissements répartis sur le territoire, le réseau accompagne les collectivités pour valoriser leurs infrastructures comme leviers d'attractivité, de cohésion sociale et de dynamisme économique. Grâce à une gestion transparente et durable, une programmation variée et une expertise reconnue, ses équipements accueillent chaque année plus de 4 millions de spectateurs.

Contact presse :

Lisa Dupont - lisa@agence-aradia.com - 06 12 12 05 19

Elyse Perusseau : e.perusseau@merignac.com – 07 61 61 37 95